

Programme de formation

Positionnement CQP - Opérateur en Confection - MOD_2022336

DUREE :

9,00 heures

MODALITES

Présentiel

NIVEAU

Métiers

PUBLIC VISE

Opérateur/trice en confection en poste ou nouvel entrant dans une entreprise Textile ou d'Habillement occupant un poste d'opérateur/trice en confection

IFTH s'engage dans l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Contactez notre référente Handicap (referenthandicap@ifth.org) afin d'aborder vos besoins spécifiques et éventuelles adaptations durant votre parcours de formation.

PRE-REQUIS

Compréhension écrite et oral du français

Objectifs pédagogiques



BLOC 1 : Préparer le poste de travail et les opérations de confection d'articles textiles et de l'habillement

BLOC 2 : Réaliser les opérations de confection d'articles textiles et d'habillement sur piqueuse plate, surjeteuse ou machine spéciale et assurer le suivi de production à son poste

Description / Contenu

Démarche de positionnement/évaluation au CQP

Le **positionnement** se déroule en 5 étapes (**durée 7h00 avec 1h00 de présentation de la démarche au candidat avant le positionnement**) :

- Présentation de la démarche CQP au candidat ou au groupe de candidats (durée 1 h en présentiel ou en visio quelques semaines avant le passage de l'examen si cela est possible afin de les aider à s'y préparer et de répondre aux questions).
- Livret du candidat (en groupe, chaque candidat complète individuellement son livret durant 1 heure). L'expert(e) professionnel(le) IFTH remet et présente le contenu et assure la surveillance de la rédaction du livret.
- Questionnaire technique (en groupe, chaque candidat complète individuellement le questionnaire durant 2 heures maximum). L'expert(e) professionnel(le) IFTH remet le questionnaire à chaque candidat avec commentaires et indications d'exploitation, assure la surveillance.
- Observation et questionnaire en situation de travail au poste (évaluation d'une durée de 2 heures maximum par candidat). Adaptation de la grille d'observation par l'expert(e) professionnel(le) IFTH et le/la référent(e) évaluateur/trice de l'entreprise.
- Entretien technique final individualisé (durée 1 heure maximum).

Positionnement final :

Lors du premier positionnement, le candidat n'est admissible à aucun bloc de compétences, ou à 1 ou 2 blocs de compétences, l'expert(e) professionnel(le) IFTH préconise un parcours de formation individualisé en rapport avec les compétences à acquérir.



Une deuxième évaluation aura lieu après la formation (**durée 2h00**) :

- Préparation de l'entretien technique final avec le/la référent(e) évaluatrice de l'entreprise
- Réalisation de l'entretien technique final individualisé
- Finalisation du dossier en vue de sa présentation au jury paritaire

Présentation du dossier au jury paritaire

Moyens et supports pédagogiques

Supports élaborés par OPCO2I

Modalités d'évaluation et de suivi

Supports d'évaluation OPCO2i

Module mis à jour le 28/10/2025